

Informations aux Actionnaires de Credit Suisse Index Fund (Lux)

Credit Suisse Index Fund (Lux)
Société d'investissement à capital
variable de droit luxembourgeois

5, rue Jean Monnet,
L-2180 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 167 524

(la «Société»)

1. Les actionnaires de la Société sont informés par la présente de la décision du Conseil d'administration de la Société d'actualiser le taux de la commission de gestion et celui de la commission pour services administratifs pour toutes les catégories «F», selon les modalités ci-après. L'augmentation de la commission pour services administratifs est contrebalancée par une diminution, dans les mêmes proportions, de la commission de gestion. Ainsi, ces modifications n'entraînent aucune modification du total des commissions à payer par les actionnaires.

Catégorie de parts	ISIN	Commission pour services administratifs actuelle	Commission pour services administratifs actualisée	Commission de gestion actuelle	Commission de gestion actualisée
FB-EUR	LU1479966167	0,0225% p.a.	0,0725% p.a.	0,1975% p.a.	0,1475% p.a.
FB-CAD	LU1419778904	0,0225% p.a.	0,0725% p.a.	0,1775% p.a.	0,1275% p.a.
FB-USD	LU1419775983	0,1025% p.a.	0,1525% p.a.	0,1975% p.a.	0,1475% p.a.
FB-USD	LU1419777252	0,16% p.a.	0,21% p.a.	0,24% p.a.	0,19% p.a.
FB-USD	LU1419776528	0,13% p.a.	0,18% p.a.	0,24% p.a.	0,19% p.a.
FB-EUR	LU1419770166	0,0225% p.a.	0,0725% p.a.	0,1775% p.a.	0,1275% p.a.
FB-EUR	LU1419769408	0,1025% p.a.	0,1525% p.a.	0,1975% p.a.	0,1475% p.a.
FB-JPY	LU1419779118	0,0325% p.a.	0,0825% p.a.	0,1875% p.a.	0,1375% p.a.
FB-USD	LU1419770752	0,0225% p.a.	0,0725% p.a.	0,1775% p.a.	0,1275% p.a.
FB-USD	LU1419772022	0,0325% p.a.	0,0825% p.a.	0,1875% p.a.	0,1375% p.a.
FB-USD	LU1419773343	0,12% p.a.	0,17% p.a.	0,18% p.a.	0,13% p.a.
FB-USD	LU1419774580	0,09% p.a.	0,14% p.a.	0,19% p.a.	0,14% p.a.
FB-EUR	LU1419778060	0,0225% p.a.	0,0725% p.a.	0,1775% p.a.	0,1275% p.a.

2. Les actionnaires de la Société sont informés par la présente de la décision du Conseil d'administration de la Société de renommer les catégories «E» en catégories «Q», comme indiqué dans le tableau ci-dessous. Ce changement a pour but d'harmoniser l'appellation de ces catégories d'actions dans l'ensemble de la gamme de fonds indicels de Credit Suisse. Les critères d'éligibilité et autres caractéristiques de ces catégories d'actions resteront identiques.

Compartiment	ISIN	Ancienne appellation de la catégorie d'actions	Nouvelle appellation de la catégorie d'actions
Credit Suisse Index Fund (Lux) Aggregate Bonds EUR	LU1479965193	EB-EUR	QB-EUR
Credit Suisse Index Fund (Lux) Equities Canada	LU1419797797	EB-EUR	QB-EUR
Credit Suisse Index Fund (Lux) Equities Canada	LU1419797524	EB-USD	QB-USD
Credit Suisse Index Fund (Lux) Equities Emerging Markets	LU0828708221	EB-EUR	QB-EUR
Credit Suisse Index Fund (Lux) Equities Emerging Markets	LU0828708064	EB-USD	QB-USD
Credit Suisse Index Fund (Lux) Equities Emerging Markets Fundamental	LU1004511074	EB-EUR	QB-EUR
Credit Suisse Index Fund (Lux) Equities Emerging Markets Fundamental	LU0760136597	EB-USD	QB-USD
Credit Suisse Index Fund (Lux) Equities Emerging Markets Minimum Volatility	LU1390260120	EB-EUR	QB-EUR
Credit Suisse Index Fund (Lux) Equities EMU	LU1390074414	EB-EUR	QB-EUR
Credit Suisse Index Fund (Lux) Equities Europe Small Caps	LU1390246210	EB-EUR	QB-EUR
Credit Suisse Index Fund (Lux) Equities Japan	LU1004509508	EB-EUR	QB-EUR
Credit Suisse Index Fund (Lux) Equities North America <i>sera renommé «Credit Suisse Index Fund (Lux) Equities US»</i>	LU1004506827	EB-EUR	QB-EUR
Credit Suisse Index Fund (Lux) Equities Pacific ex Japan	LU1004508104	EB-EUR	QB-EUR
Credit Suisse Index Fund (Lux) Equities World Fundamental	LU1004510183	EB-EUR	QB-EUR
Credit Suisse Index Fund (Lux) Equities World Fundamental	LU0760136910	EB-USD	QB-USD
Credit Suisse Index Fund (Lux) Equities World Minimum Volatility	LU1248309152	EB-EUR	QB-EUR
Credit Suisse Index Fund (Lux) Government Bonds EUR	LU1390247028	EB-EUR	QB-EUR

3. Les actionnaires du compartiment Credit Suisse Index Fund (Lux) Equities North America (désigné par le «Compartiment» dans le cadre du présent paragraphe) sont informés par la présente de la décision du Conseil d'administration de la Société de modifier le nom et les principes de placement du Compartiment, sur les bases ci-après:

Modification du nom du Compartiment

Le Conseil d'administration de la Société a décidé de modifier le nom du Compartiment Credit Suisse Index Fund (Lux) Equities North America, qui devient Credit Suisse Index Fund (Lux) Equities US.

Modification de l'objectif et de la politique de placement

Le Conseil d'administration de la Société a décidé de modifier l'objectif de placement du Compartiment en remplaçant l'indice de référence MSCI North America Index par le MSCI USA Index. En conséquence, le Compartiment se concentre

exclusivement sur les valeurs mobilières et les instruments permettant une exposition au seul marché d'actions américaines.

Les investisseurs peuvent consulter la fiche de renseignements du nouvel indice via le lien suivant: <https://www.msci.com/usa>.

4. Les actionnaires des compartiments énumérés ci-dessous (désignés par les «Compartiments» dans le cadre du présent paragraphe) sont informés par la présente de la décision du Conseil d'administration de la Société de modifier la politique de placement des Compartiments de manière à indiquer qu'ils peuvent investir dans des titres qui figuraient auparavant dans l'indice de référence concerné mais qui en ont été retirés uniquement en raison du critère de l'indice de référence selon lequel la durée résiduelle doit être supérieure à un an.

Les Compartiments concernés sont:

Credit Suisse Index Fund (Lux) Aggregate Bonds EUR;
Credit Suisse Index Fund (Lux) Corporate Bonds EUR;
Credit Suisse Index Fund (Lux) Government Bonds EUR;
Credit Suisse Index Fund (Lux) Government Bonds World ex EUR.

5. Les actionnaires du compartiment Credit Suisse Index Fund (Lux) Aggregate Bonds EUR (désigné par le «Compartiment» dans le cadre du présent paragraphe) sont informés par la présente de la décision du Conseil d'administration de la Société de modifier la politique de placement du Compartiment de manière à indiquer qu'il peut investir dans des titres adossés à des actifs (ABS) et à des hypothèques (MBS) jusqu'à un maximum de 10% de ses actifs sous gestion.
6. Les actionnaires du compartiment Credit Suisse Index Fund (Lux) Aggregate Bonds EUR sont en outre informés que le nom de l'indice de référence «Barclays Euro Aggregate Bond Index» est devenu «Bloomberg Barclays Euro Aggregate Bond Index», à la suite de l'acquisition par Bloomberg de l'activité d'analyse du risque et de solutions indicielles de Barclays. Cette modification n'est qu'un changement de nom sans aucun effet sur la méthodologie de l'indice sous-jacent.

Les actionnaires de la Société qui désapprouveraient les modifications énoncées aux points 3, 4 et 5 ci-dessus peuvent demander jusqu'au 27 février 2017 le rachat sans frais de leurs Actions.

Tous les changements entreront en vigueur le 1^{er} mars 2017.

Les Actionnaires doivent noter qu'une fois le changement ci-dessus entré en vigueur, il sera possible, conformément aux dispositions du prospectus, d'obtenir le nouveau prospectus de la Société, le document d'information clé pour l'investisseur ainsi que les statuts de cette dernière à son siège social ou sur Internet à l'adresse www.credit-suisse.com.

Luxembourg, le 27 janvier 2017

Le Conseil d'administration